



Mamoudzou, le 30/09/2025

Bureau DRH

Affaire suivie par :
Attoumani BINA
Tél : 0269 61 92 15
Mél : drh@ac-mayotte.fr
BP 76 rue Sarahangué
97600 Mamoudzou

Madame la rectrice

à

Mme Chantal BALLAGER
Responsable du service GRH de proximité

OBJET : lettre de mission « référente académique Egalité »

Madame Chantal BALLAGER,

Conformément aux dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'académie de Mayotte doit se doter d'un plan d'action spécifique.

Dans ce cadre, je vous confie la mission de référente Egalité professionnelle pour l'académie de Mayotte.

En qualité de référente égalité, vous devrez porter, sous l'autorité du DRH, la politique académique de promotion de l'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations, contribuer à sa mise en œuvre et à son appropriation par l'ensemble des personnels de l'académie. Vous assurerez en particulier les missions suivantes :

- Elaborer, mettre en œuvre et suivre le plan d'action académique pour l'égalité professionnelle sous l'autorité du DRH de l'académie et en rendre compte ;
- En tant que responsable de la gestion des ressources humaines, apporter tous conseils sur la préparation des actes de gestion RH (recrutements, mobilité, répartition des primes et indemnités, entretiens d'évaluation, mise en pratique de la formation, etc.) et sur leur traçabilité, afin de garantir l'égalité de traitement femmes/ hommes ; contribuer à l'état des lieux et à l'analyse des risques de discrimination au sein des services et ainsi qu'à l'élaboration d'un plan de prévention adapté ;
- Animer le réseau des référentes et référents égalité professionnelle des DSDEN de l'académie et être force de propositions dans l'animation académique de la politique RH égalitaire ;

- Assurer la coordination nécessaire avec les correspondants académiques handicap et égalité filles garçons, de façon à contribuer à la cohérence et la synergie des politiques égalitaires et inclusives externes et internes ;
- Promouvoir, en lien avec le directeur de l'école académique de la formation continue, des actions de sensibilisation et de formation, à destination des encadrants et acteurs RH, adaptées aux fonctions exercées par les agentes et les agents concernés ;
- Assurer la coordination de l'information des personnels, par tous les moyens de communication, en lien avec les chargées et chargés de communication académiques, sur les actions menées dans l'académie en matière d'égalité professionnelle, de lutte contre les discriminations, de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Conseiller les agentes et agents en situation d'encadrement sur l'ensemble des sujets liés à l'égalité professionnelle, informer largement sur l'existence du dispositif académique de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et, le cas échéant, orienter les agentes et agents en situation de discrimination vers ces dispositifs ;

Pour mener à bien ces missions, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des personnes et services compétents et vous bénéficiez d'une quotité de travail dédiée à hauteur de 10%.

Interlocutrice de la mission égalité-diversité de la direction générale des ressources humaines (DGRH) et référente locale de la politique gouvernementale dans ces domaines, vous êtes force de propositions et participez au réseau des référentes et référents académiques égalité, aux réunions, travaux et échanges organisés dans le cadre de l'animation nationale qui vous apportera son soutien sur le plan de la méthodologie, de la formation et de la communication.

Cette lettre de mission sera publiée sur le site des personnels.

Vous voudrez bien me tenir informée de façon régulière des résultats des actions menées.

Je vous remercie de votre engagement et vous souhaite une pleine réussite dans votre mission.

La rectrice
de l'académie de Mayotte

